



## Projet Rano Manga *Intention de recherche IRD-Ran'eau*

### Produire des connaissances au service du pilotage du projet et à des fins de valorisation scientifique

Dans le cadre de cette proposition, la recherche est pensée comme une composante même du projet. L'objectif est de comparer des modèles de gouvernance de l'Eau et de l'Assainissement en s'intéressant notamment à la participation citoyenne<sup>1</sup>, c'est-à-dire à l'implication de la population dans la définition des projets, dans leur mise en œuvre et dans leur gestion.

La production de connaissances permet de contribuer ainsi au pilotage du projet, d'influer sur ses orientations initiales et ses réorientations possibles. Les analyses menées dans le cadre du projet seront également valorisées dans les domaines académiques et scientifiques. Cette perspective est un gage de la qualité scientifique de la démarche de production de connaissances mises au service du projet. Dans le même temps, l'intégration dans le design même du projet de la production de connaissances scientifiques est un gage de l'utilité sociale de la recherche menée.

Les deux objectifs de production de connaissances au service du pilotage du projet et de valorisation scientifique sont donc étroitement liés et se renforcent mutuellement.

### Problématique

Des modèles de gouvernance de l'Eau et de l'Assainissement, intégrant des mécanismes où les citoyens et citoyennes pourront être informés et participer aux délibérations et concertations, seront mis en place dans cinq communes de la région Analamanga à Madagascar. Outre la participation active de tous quant aux décisions liées à l'hygiène et l'assainissement, il s'agit de mettre en œuvre une gestion concertée et inclusive des ouvrages d'accès à l'eau. Trois modèles seront donc testés avec des modalités de gestion variable. A travers l'étude comparée de ces modèles, la recherche vise à répondre aux questions suivantes :

- quel est le degré d'implication et d'inclusion des citoyens dans les décisions et orientations face aux questions qui se posent quant à l'Eau et l'Assainissement dans les communes ciblées ?
- quel modèle de gouvernance permet une gestion efficiente et durable des infrastructures du secteur eau et assainissement ?
- quelle est la participation des différents usagers de l'eau dans la gouvernance de ces infrastructures et dans les choix d'extensions des services Eau-hygiène-assainissement et d'infrastructures nouvelles

---

<sup>1</sup> La participation citoyenne peut être définie comme la participation de citoyens non spécialistes aux côtés d'experts, techniciens, gestionnaires sur une question donnée, ici la gouvernance des infrastructures d'eau et d'assainissement. Ce sont donc les usagers, à titre individuels ou réunis en associations, ainsi que d'autres acteurs de la société civile (associations, fédérations, comités etc.), qui s'impliquent sur la gestion d'infrastructures de fourniture d'un bien essentiel comme l'eau.

(localisation, matériel) ? Quelles sont les raisons pour lesquelles les usagers refusent ou délaissent tel ou tel mode de gouvernance ? Quelle place pour les populations les moins représentées dans les instances collectives en fonction du genre et/ou de leur statut ou situation socio-économique ?

## Enjeux de la recherche

Le sixième objectif du développement durable (ODD) vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA) d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau.

En lien avec l'ODD 6, la présente recherche s'attachera à traiter deux questionnements majeurs. Premièrement, en amont de l'ODD 6, **comment garantir, par des choix de gouvernance adaptés, un accès durable et équitable à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ?** En milieu rural, il est particulièrement difficile de trouver un modèle de gouvernance permettant d'assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures.

Deuxièmement, en aval de l'ODD 6, **dans quelle mesure l'accès à l'EHA renforce les conditions de vie et les moyens d'existence de l'ensemble de la population, y compris ceux des populations vulnérables et marginalisées ?** En effet, l'EHA a des répercussions multiples sur les conditions de vie (aspects sanitaires et nutritionnels<sup>2</sup>) et sur les moyens d'existence. Dans ce cadre, il s'agira d'abord de traiter la question de l'équité d'accès à l'eau en fonction des contraintes géographiques (villages éloignés faiblement peuplés) et sociales (difficulté à payer l'eau mais aussi inclusion dans les systèmes de gouvernance et prise en compte des représentations des populations les plus vulnérables). Puis de s'interroger sur les répercussions de l'accès à l'eau sur les conditions de vie et les moyens d'existence de la population, en s'attachant là encore à souligner les effets potentiels d'exclusion de certaines catégories de la population.

## Analyse comparée de trois modes de gouvernance eau et assainissement en milieu rural

Afin d'accompagner le projet de recherche et aider à son pilotage, l'analyse comparée de trois modes de gouvernance sera menée sur 5 communes. Ces modes de gouvernance, tous à base communale, diffèrent par le mode d'organisation des usagers, par l'organisation et le contrôle du suivi technique et de l'entretien et par les relations entre les différents acteurs et structures impliqués. Ils seront analysés sous trois angles complémentaires : (i) efficacité et durabilité des modèles proposés ; (ii) effectivité de la participation des acteurs de la société civile (associations) et des usagers à la gouvernance des infrastructures, avec une attention particulière à l'implication des femmes qui sont les premières usagères des équipements ; (iii) résultats en matière d'accès équitable à la ressource en eau et ses répercussions sur les conditions de vie.

---

<sup>2</sup> A Madagascar, la malnutrition chronique touche plus de 49% des enfants de moins de 5 ans (UNICEF, 2019). Parmi d'autres facteurs (alimentation carencée en nutriments) les maladies hydriques ont une responsabilité importante (parasitose, maladies diarrhéiques).

## Un système d'information au service du pilotage d'un projet inclusif

Ces analyses seront menées sur la base de données originales, produites dans le cadre d'un dispositif d'observation et d'analyse longitudinal, s'articulant sur plusieurs échelles d'observation et retenant une méthodologie mixte, c'est-à-dire associant des méthodes qualitatives et quantitatives.

Afin d'accompagner efficacement le pilotage du projet, le système d'observation développé sera composé d'une étude de référence et d'un dispositif d'observation longitudinal, l'observatoire de la gouvernance des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement. L'étude de référence, menée en tout début de projet permettra de contribuer à établir les objectifs et points de vigilance du projet. En cours de projet, les enquêtes longitudinales produites par l'observatoire permettront de produire des connaissances à même de vérifier la bonne avancée du projet, d'en comprendre les points de blocage ou effets inattendus éventuels et de faire évoluer en fonction la mise en œuvre du projet.

Grâce au système d'échantillonnage retenu tant pour l'étude de référence que pour l'observatoire, le système d'observation garantit en outre que les voix, opinions et aspirations des différentes composantes de la population soit entendues et prises en considération dans les différentes phases de choix stratégiques du projet. Cela concerne en particulier celles et ceux qui sont le plus souvent absent des débats publics et mal représentés dans les instances locales, pour des raisons de genre, de statut socio-économique ou d'éloignement géographique du centre de la commune.

1. L'étude de référence : contribuer à établir les objectifs et points de vigilance du projet

L'étude de référence se déroulera sur plusieurs échelles (individus/ménages, villages, communes, associations, services techniques) et selon plusieurs thématiques, en faisant appel à plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (socio-économie, anthropologie, géographie) et en mobilisant des méthodes qualitatives (observation directe, entretiens semi-dirigés, analyse systémique) et quantitatives (enquêtes socio-économiques auprès des ménages et des individus).

L'étude permettra de co-construire avec les différents acteurs des indicateurs de suivi de la gouvernance des équipements, incluant les dimensions de participation et d'équité.

Ces travaux contribueront à la mise en place au cours du projet d'un observatoire de la gouvernance eau et assainissement qui sera, si possible, pérennisé, voire étendu avec la participation d'autres acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement dans d'autres zones géographiques de Madagascar. L'objectif sera d'avoir à la fois une base de données permettant un suivi actualisé des infrastructures et de leur gouvernance (incluant des indicateurs de participation et d'équité d'accès) et de produire une information analysée sur la pertinence des modèles de gouvernance, comme aide à la décision pour les politiques publiques.

### *1.1. Approche des structures de gouvernance et de leur fonctionnement à l'échelle de la commune*

Méthode : cette approche s'appuiera sur une enquête qualitative auprès des différents acteurs, institutions locales et groupes d'individus : les communes en tant que maître d'ouvrage, les gestionnaires, les associations des usagers, les notables des villages, les associations des femmes, les groupes des jeunes etc. Un guide d'entretien spécifique sera élaboré pour chaque groupe cible. A ce stade, les systèmes et les mécanismes de gestion, les besoins des usagers de l'eau, les modes de discussions, d'influences, les rôles des différents groupes/acteurs, les différentes opinions des alliés et des réfractaires non adhérents aux services seront collectés et analysés. Une enquête réseaux, s'appuyant sur une méthode quantitative d'analyse des réseaux sera menée pour compléter et confirmer l'analyse.

Par ailleurs, la technique d'observation sera également mobilisée en assistant à différentes réunions pour mieux comprendre les modalités des prises de décisions et de recherche des consensus : relevé des interventions (qui parle ? quelles questions sont posées ?), analyse du suivi des questions soulevées (ont-elles trouvé une réponse ? par qui ? dans quels délais ?). Des méthodologies d'analyse de la participation ont été développées dans plusieurs pays et seront mobilisées ici.

### Axes thématiques

Il s'agira dans un premier temps d'identifier les parties prenantes, les intérêts, les enjeux, l'importance et l'influence des acteurs, leur position dans le réseau social et les asymétries de pouvoir.

La compréhension des structures sociales, des rapports de domination et des enjeux de pouvoir au niveau communal (entre villages, entre groupes sociaux etc.) est un préalable nécessaire pour comprendre la façon dont s'insèrent ou sont appropriées les institutions de gouvernance proposées et quelle est la participation effective des différentes composantes de la société. La mémoire du développement et l'histoire des projets d'accès à l'eau sur la commune seront documentées, afin de mieux comprendre les représentations actuelles des différents acteurs et usagers.

#### (i) Les rapports sociaux et de pouvoir locaux (village et commune)

- les groupes sociaux locaux et leurs rapports hiérarchiques (descendants d'esclaves, de nobles, premiers occupants),
- Identification des différentes formes de pouvoir (pouvoir Fajankany, pouvoir spirituel, pouvoir économique, pouvoir politique, etc.), en s'appuyant sur l'histoire des villages
- qui occupe les postes de pouvoir et à quelles familles appartiennent-ils ?

(ii) Analyse des réseaux : l'analyse des réseaux individuels et des réseaux d'acteurs complètent la partie qualitative de l'enquête systémique.

(iii) L'histoire de la gestion de l'eau dans les communes d'étude, d'éventuels échecs antérieurs peuvent conditionner les perceptions des populations et influencer sur l'acceptation et l'appropriation locale du projet et donc sur la participation citoyenne

- Quels sont les projets antérieurs qui ont été menés sur la commune, à la fois sur l'eau mais aussi en général ?
- Comment se sont-ils déroulés ? Qu'ont-ils apportés ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Peut-on parler de succès ou d'échecs ?
- Quelle est la mémoire et la perception qu'ont les habitants de ces projets et en quoi cela peut-il influencer leurs réactions actuelles (propension ou pas à payer les services d'eau et d'assainissement)
- Inégalité spatiales : est-ce que les zones les plus enclavées ont le même accès à l'eau ?

(iv) Comment est structuré le système de gouvernance de l'eau et comment s'articule-t-il au système social local ?

- Qui sont ceux/ celles qui occupent des postes-clés dans ce système et où sont-ils/elles socialement situés (en croisant avec le point précédent)
- Qui sont les usagers représentés ? Selon leur genre et leur situation socio-économique. Est-ce que les populations les plus vulnérables et leurs besoins spécifiques sont représentés ?

- Sur quoi les associe-t-on ? Avant la mise en œuvre du projet ou avant le changement de mode de gouvernance ou tout au long de l'activité (une sorte de fédération des usagers qui a un droit de regard sur la maintenance et la gestion ?)
- Quelle place les femmes occupent-elles dans ce système ? Nombre de femmes, niveaux de responsabilité, pris en compte des besoins exprimés par les femmes et de leur voix (réponse concrète à ces besoins exprimés, niveau d'intervention dans les réunions etc.) ? Des femmes sont-elles présentes parmi les personnes qui occupent des postes-clé ? En adoptant une approche intersectionnelle, on cherchera à connaître le profil social et/ou éducatif de ces femmes, en raison du rôle décisif de ces critères dans leur accès à des postes de responsabilité dans les organisations locales.

### *1.2. Approche socio-économique de l'accès à l'eau et de l'hygiène-assainissement et ses répercussions sur les conditions de vie*

Méthode: Ce volet s'appuie essentiellement sur une enquête socio-économique qui permet de collecter des informations sur les systèmes d'activités des ménages et leurs conditions de vie (sécurité alimentaire, accès aux services essentiels, habitat et confort). Un module sera axé principalement autour de l'accès à l'eau (perception de la qualité, quantités nécessaires au bien-être) et à la perception de la gouvernance par les usagers.

Il s'agit d'une enquête à deux degrés : (1) choix raisonné de 4-5 villages par commune retenue en fonction de caractéristiques d'enclavement, de composition sociologique, de systèmes d'activité dominants, d'histoire des interventions de développement, notamment liées à l'eau et l'assainissement ; (2) dans les villages sélectionnés, les ménages seront enquêtés par tirage aléatoire avec un fort taux de sondage (de 50 à 100% selon les sites). Cette méthode à deux niveaux permet de mieux analyser les mécanismes en misant sur la significativité des résultats.

Cette étude attachera une attention particulière aux questions de genre : en raison de la division du travail selon le genre pour les tâches liées à la reproduction sociale (cuisine, lessive, entretien de la maison, hygiène et soins aux enfants), les femmes sont les principales utilisatrices de « l'eau domestique » et souvent les principales concernées par la collecte et le transport de l'eau (avec l'aide parfois des enfants). Cependant, en raison de restrictions d'accès à la participation à la vie publique, les femmes sont sous-représentées dans les instances de gouvernance locale. Pour l'enquête auprès des ménages, les questionnaires seront passés séparément auprès des chefs de ménage-hommes (cas majoritaire) et auprès des femmes, qu'elles soient conjointes ou femmes chefs de ménage. Un module spécifique est conçu pour les femmes pour mieux appréhender leurs activités spécifiques (notamment liées à la reproduction sociale).

#### Axes thématiques :

##### (i) Analyse des systèmes d'activité

- Principales activités, estimation du niveau socio-économique, sécurité alimentaire (durée de la soudure, moyens d'y faire face, réseaux mobilisés) ;
- Conséquences de la crise sanitaire et économique : est-ce que ça a modifié les activités et eu un impact sur leurs revenus et sur la sécurité alimentaire

##### (ii) Analyser les conditions d'accès à l'eau :

- Taux d'accès et d'usage par rapport à des critères socio-économiques : est-ce que les plus vulnérables ont le même accès à l'eau que les autres ?

- Capacité et acceptation à payer pour le service de l'eau
- Qualité perçue et qualité effective de l'eau
- Module optionnel sur le covid : 1) sur le plan sanitaire, information, changement dans les pratiques d'hygiène, difficultés à respecter les consignes (lavage des mains, savon en quantité suffisante, gestes barrières)

(iii) Identifier les besoins des usagers

- Quels sont les besoins satisfaits et les besoins non satisfaits ?
- Cette question devra tenir compte du processus d'attrition des préférences : les personnes ne sont parfois pas en mesure d'aspirer à des services qu'elles ne connaissent pas et qu'elles ne peuvent imaginer.
- L'identification des besoins lors de l'enquête initiale (base-line) permettra d'orienter la conduite du projet, l'identification de l'évolution dans la satisfaction des besoins permettra de le réorienter en cours de réalisation, à des temps-clé du projet

(iv) Participation à la vie collective, responsabilités et représentations de la gouvernance

- Quelle est la participation des personnes enquêtées à différentes instances de la vie collective (villageoise, communale, associations de producteurs, associations religieuses etc.)
- Quelle est ou quelle a été leur participation à la gouvernance des infrastructures d'eau et assainissement (à différentes étapes),
- Comment les habitants perçoivent-ils la gouvernance du projet et quelles éventuelles difficultés voient-ils ?
- Comprennent-ils comment est structurée la gouvernance ?
- Dans quelle mesure le niveau d'éducation et le statut social influence ces représentations ?

## 2. Conception et mise en place d'un observatoire de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement : contribuer au suivi du projet

La mise en place de l'observatoire s'inscrit dans le dispositif de suivi du projet. L'observatoire est un système d'information, initié à la demande d'acteurs institutionnels, de projets, d'associations ou de fédérations, ayant pour objectif de renseigner périodiquement (semaine, mois ou année) des indicateurs, selon une méthodologie commune aux différents sites suivis, soit en les collectant directement, soit les mobilisant auprès des services techniques (communes, ministères) ou d'autres acteurs (projets, associations, groupements). Outre la mise à disposition de ces données, l'observatoire produit des analyses à la demande de ses partenaires ou en fonction des sujets qui émergent. Il a au moins trois fonctions : information (données et analyses), veille et alerte en vue d'une interpellation des acteurs concernés.

L'observatoire permet donc de servir de tableau de bord pour mieux orienter les actions des intervenants et les politiques publiques ; il se démarque des autres systèmes d'information par la récurrence des observations selon des pas de temps variables en fonction du type d'indicateurs. Les phénomènes à observer pourront concerner :

(i) l'état des infrastructures, les formes de gestion, le paiement des cotisations etc. Pour la plupart, ces indicateurs sont déjà collectés par les organisations ou services, il faut donc les rassembler et/ou les harmoniser

(ii) la participation citoyenne dans la prise de décision d'une part, dans le suivi de la gestion et l'évaluation de la qualité des services d'autre part. Ce domaine est plus novateur et nécessite la mise au point de protocoles de suivi et de collecte d'information en lien avec les différents acteurs.

Les indicateurs concernant ces deux aspects seront établis et suivis par :

- la participation en tant qu'observateur à diverses réunions, comme l'assemblée générale de l'association, les diverses consultations des citoyens dans la prise de décisions : choix d'aménagement, définition des règles de gestion, etc.

- la consultation des documents produits par les différentes instances impliquées dans la gouvernance de l'eau : comme les comptes rendus ou des décisions prises par les conseillers communaux, les activités des gestionnaires et les différents acteurs liés au secteur de l'Eau, l'assainissement et l'hygiène ;

- le suivi de la transparence et de la redevabilité, par exemple pour l'affichage des tarifs, des résultats d'exploitation (et leur contrôle), des règles d'usage,

(iii) L'évolution des conditions de vie en lien avec l'accès à l'eau sera appréhendé par une enquête de suivi auprès des ménages annuelle ou biennale. C'est en quelque sorte une enquête de satisfaction des usagers sur la qualité du service, mais également un moyen de capter les variables permettant d'analyser la réduction des inégalités entre les ménages, les communes à l'égard des trois modèles de gestion mis en œuvre.

L'analyse de réseau est également déployée pour voir si des changements auront lieu dans les relations, avec plus de cohésion sociale ou non, d'entraide, etc.

Un panel des ménages à enquêter sera constitué pour une analyse plus fine de l'évolution. Le panel sera plus léger par rapport à l'enquête de base dans laquelle l'échantillon sera tiré.

Les activités de recherches développées dans le projet seront articulées avec la construction de cet observatoire, qui sera expérimental dans un premier temps, avec un souci de pérennisation institutionnelle à travers Ran'eau, et un élargissement à d'autres acteurs de l'eau et de l'assainissement dans différentes régions de Madagascar, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

## Livrables et échéances

Activités	Livrables	Année 1	Année2	Année3	Année 4
Documentation	Revue de littérature				
Enquête de référence	1) Analyse sociale des villages et communes 2) Analyse des parties prenantes : réseaux individuels et réseaux d'acteurs 2) Etats des lieux sur la participation citoyenne 4 ) Enquête de profil socio-économique, des usagers				
Observatoire	1) Identification et sélection d'indicateurs de gouvernance ; mise en place d'un dispositif de suivi 2) Mobilisation des données secondaires (existantes, relevés par des services, organismes, projets) ; harmonisation éventuelle 3) Mise en place du système d'information avec un réseau d'acteurs				
Publication	Document de capitalisation (affiches, notes, fiches et articles, vidéos, BDs. Publications scientifiques				

### Mode opératoire et répartition des tâches

- La méthodologie et la conception des questionnaires et guides d'entretien seront pilotée par l'IRD et Ran'eau, avec la participation active d'Inter Aide.
- Les formations de l'équipe de collecte des données sur le terrain seront assurées par IRD/Ran'eau
- Les enquêtes de référence et observatoire seront menées par Ran'eau
- La collecte des données de suivi sera effectuée par IA
- Le traitement et l'analyse des données seront conduits par l'IRD/Ran'eau
- Les résultats et leur analyse seront mis en débat avec les partenaires du projet (IA, Soakoaja) et avec les acteurs impliqués dans la gouvernance des infrastructures au niveau local, communal et partagées au niveau intercommunal, et feront l'objet de travaux de capitalisation et de publications scientifiques qui seront partagés avec les acteurs sectoriels nationaux et internationaux.